

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	125 (1980)
Heft:	5
Artikel:	Le rôle du feu dans la défense combinée : une étude du divisionnaire Frank Seethaler, adaptation française du colonel Pierre Rochat
Autor:	Seethaler, Frank / Rochat, Pierre
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-344294

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le rôle du feu dans la défense combinée

Une étude du divisionnaire Frank Seethaler, adaptation française du colonel Pierre Rochat

Première partie

Introduction

La défense combinée est une forme de combat très ancienne et conforme à la plus vieille tradition suisse. Elle a remporté des succès spectaculaires à Morgarten et à Morat. Pourtant, ce n'est que la Conduite des Troupes 69 qui l'a formulée pour la première fois dans nos règlements tactiques. Peut-être est-ce pour cette raison qu'elle se heurte à l'incompréhension ou à l'opposition de plusieurs de nos commandants et même de responsables de l'instruction tactique au sein du Département militaire fédéral. On met en doute le principe même du fonctionnement de la défense combinée: la force de frappe tenue en réserve; ce principe est de tous les temps et il pourrait encore gagner en signification avec l'introduction des armes à neutrons. On ressent trop vivement le contraste entre la puissance de feu d'un adversaire entièrement mécanisé et nos moyens à prépondérance d'infanterie. On ne se sent vraiment en sécurité que dans des positions. On ne conçoit des réactions que sous forme de ripostes très limitées, menées par les quelques troupes mécanisées dont nous disposons ou sous forme de contre-attaques à l'intérieur des positions défensives. Cela étant, on évite de parler de l'engagement des «forces mobiles» et l'on remplace cette notion par l'expression «conduite du combat agressive». Tactiquement, cela n'a aucun sens.

Nous avons donc une tendance instinctive, et parfois raisonnée, à nous cramponner à la défense pure et à renoncer à la forme de combat plus exigeante que représente la défense combinée. La défense pure a pourtant le désavantage d'engager le gros des forces d'une manière essentiellement statique (*fig. 1*). L'élément offensif est localement limité et numériquement réduit au minimum. En outre, les forces ne sont pas utilisées d'une manière économique, car elles sont engagées une fois pour toutes ou liées par l'adversaire d'une manière telle qu'il ne reste pratiquement aucune liberté d'action. Quand bien même nous aurions suffi-

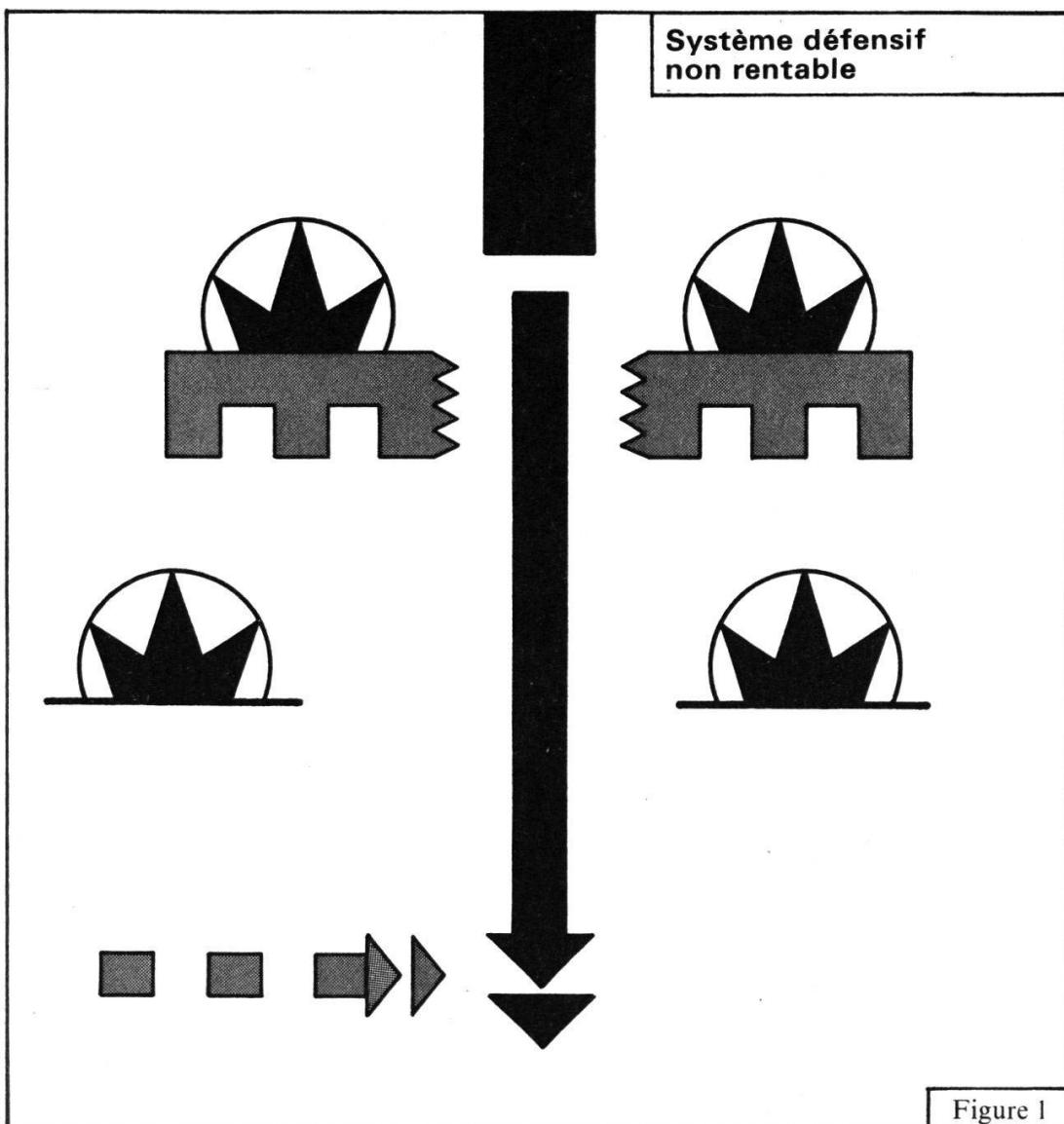


Figure 1

samment de moyens pour ériger un système défensif dense et profond, la menace atomique nous l'interdirait en permanence. Constat: la défense pure ne permet plus d'atteindre le but assigné à notre combat, à savoir vaincre un adversaire mécanisé et aérotransporté.

En revanche, la défense combinée présente les avantages suivants:

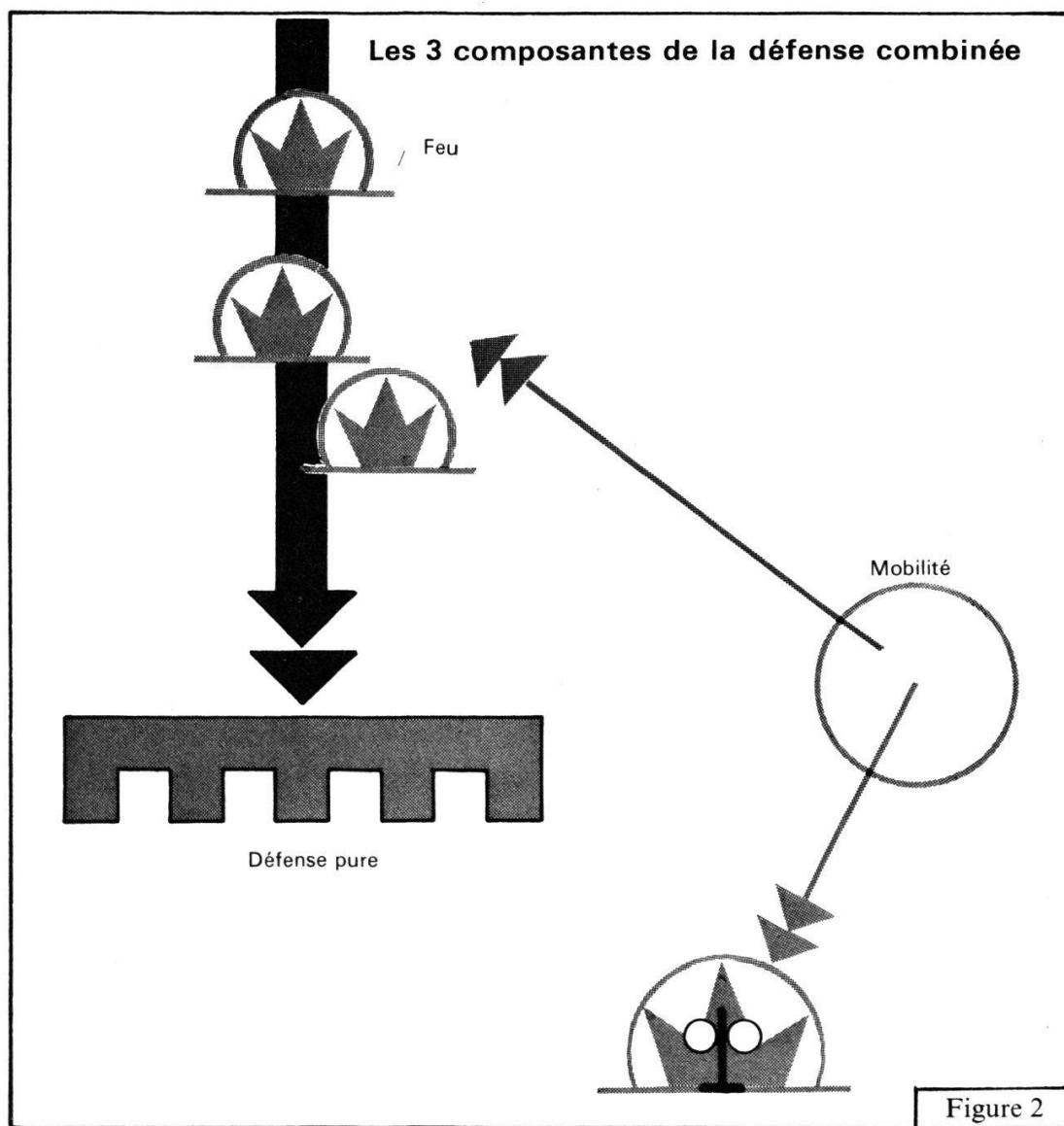
- elle compense la faiblesse inhérente à la dispersion que nous impose la menace nucléaire;
- elle nous donne des chances de nous imposer contre un adversaire mécanisé, malgré notre infériorité matérielle;

- elle nous permet de nous opposer rapidement et efficacement à l'enveloppement vertical.

Les trois composantes de la défense combinée sont (*fig. 2*) :

- les forces de défense,
- les forces mobiles,
- le feu.

Malheureusement, dans l'appendice à la Conduite des Troupes, on a commis une grave omission en laissant tomber la troisième composante.



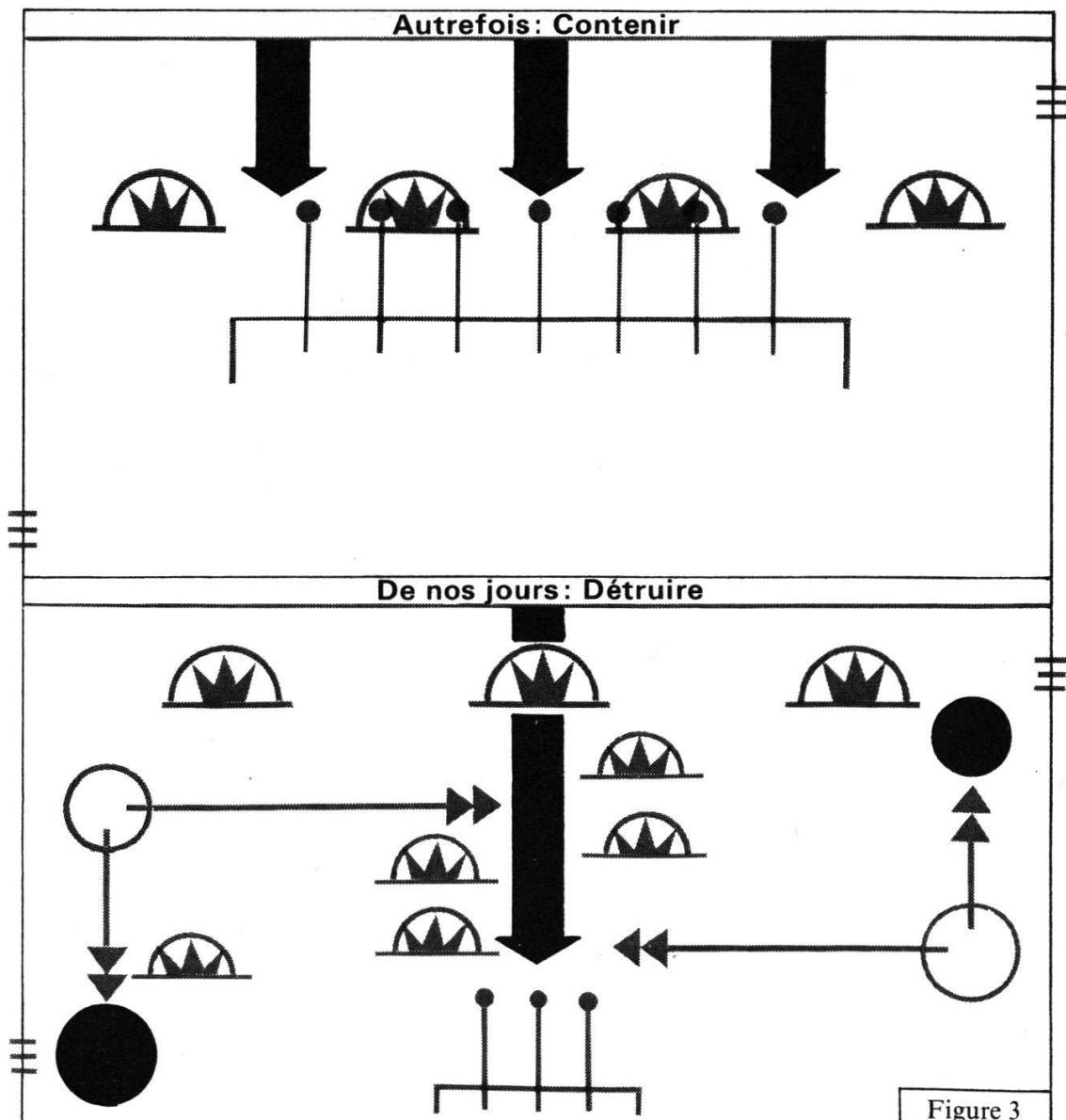


Figure 3

L'une des différences fondamentales entre l'ancienne conception du combat défensif et la défense combinée actuelle réside dans l'utilisation du feu: précédemment, on l'utilisait pour contraindre l'adversaire à s'arrêter devant un front défensif continu (*fig. 3*). Mais on n'atteignait que les premières vagues de l'agresseur. S'il disposait de forces suffisantes, il n'avait simplement qu'à acheminer ses échelons ultérieurs derrière un rideau de feu. Avec la défense combinée, il ne s'agit pas de forcer l'adversaire à s'arrêter devant des positions, mais bien de le laisser pénétrer pour l'anéantir. A l'issue de la bataille, on ne doit pas être en présence d'un adversaire auquel il suffit d'amener de nouvelles forces

pour l'emporter, mais d'un adversaire dont l'échec est si sensible qu'il ne peut entreprendre une nouvelle action offensive. La défense pure visait donc à tenir en arrêtant, tandis que la défense combinée vise à dominer en anéantissant. Il en résulte que le rôle du feu dans la défense combinée est devenu notablement plus important que dans la défense pure.

Le feu des positions défensives

Le défenseur cherche à briser l'attaque adverse par son feu. Afin qu'on puisse ouvrir un feu défensif, il faut

- d'une part, avoir une vue suffisante du secteur d'efficacité,
- et, d'autre part, être à-même de survivre au feu de préparation adverse.

Quelques remarques à ce propos :

- Il convient de se rendre compte que la visibilité n'est pas réduite ou supprimée seulement pour des raisons atmosphériques, mais aussi du fait de l'adversaire. Une fois décelé, un point d'appui est très rapidement placé sous une cloche de fumée et de poussière, de telle sorte que les distances de tir de la garnison sont réduites à quelques mètres (*fig. 4*). Par conséquent, la durée pendant laquelle le feu défensif est efficace est considérablement réduite. On peut prolonger la durée du tir en construisant des obstacles. La qualité et la quantité de ceux-ci doivent être telles qu'ils demeurent intacts, même après des feux de préparation de longue durée.
- On ne peut guère survivre à un feu massif au fond de trous de tirailleurs ou de tranchées. Il faut se retirer dans des abris et dans des fortifications. Si les abris sont trop près des positions de combat proprement dites ou s'ils ne sont pas construits à l'épreuve d'un coup direct, il faut admettre qu'une partie de ces ouvrages collectifs sera bientôt hors combat. On pourrait en conclure que les abris doivent être assez éloignés des positions de combat, en dehors de la zone d'efficacité de la préparation d'artillerie, c'est-à-dire à plus de cent mètres (*fig. 5*). Cet ordre de grandeur résulte de la doctrine étrangère selon laquelle un point d'appui doit être en principe l'objectif d'une seule unité de feu, c'est-à-dire, au plus, d'un groupe. Mais alors, si après la préparation d'artillerie qui précède l'irruption de l'infanterie

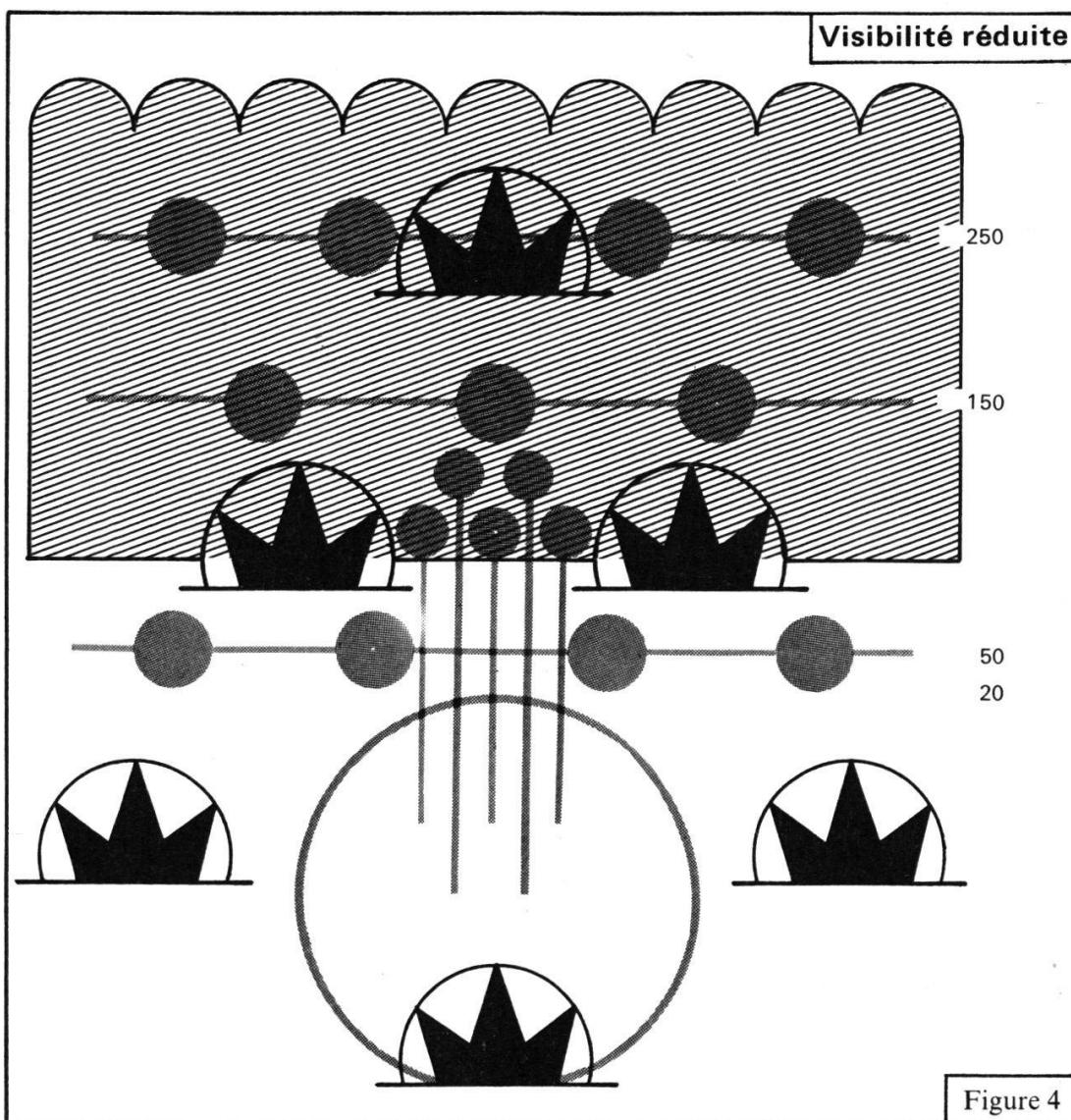


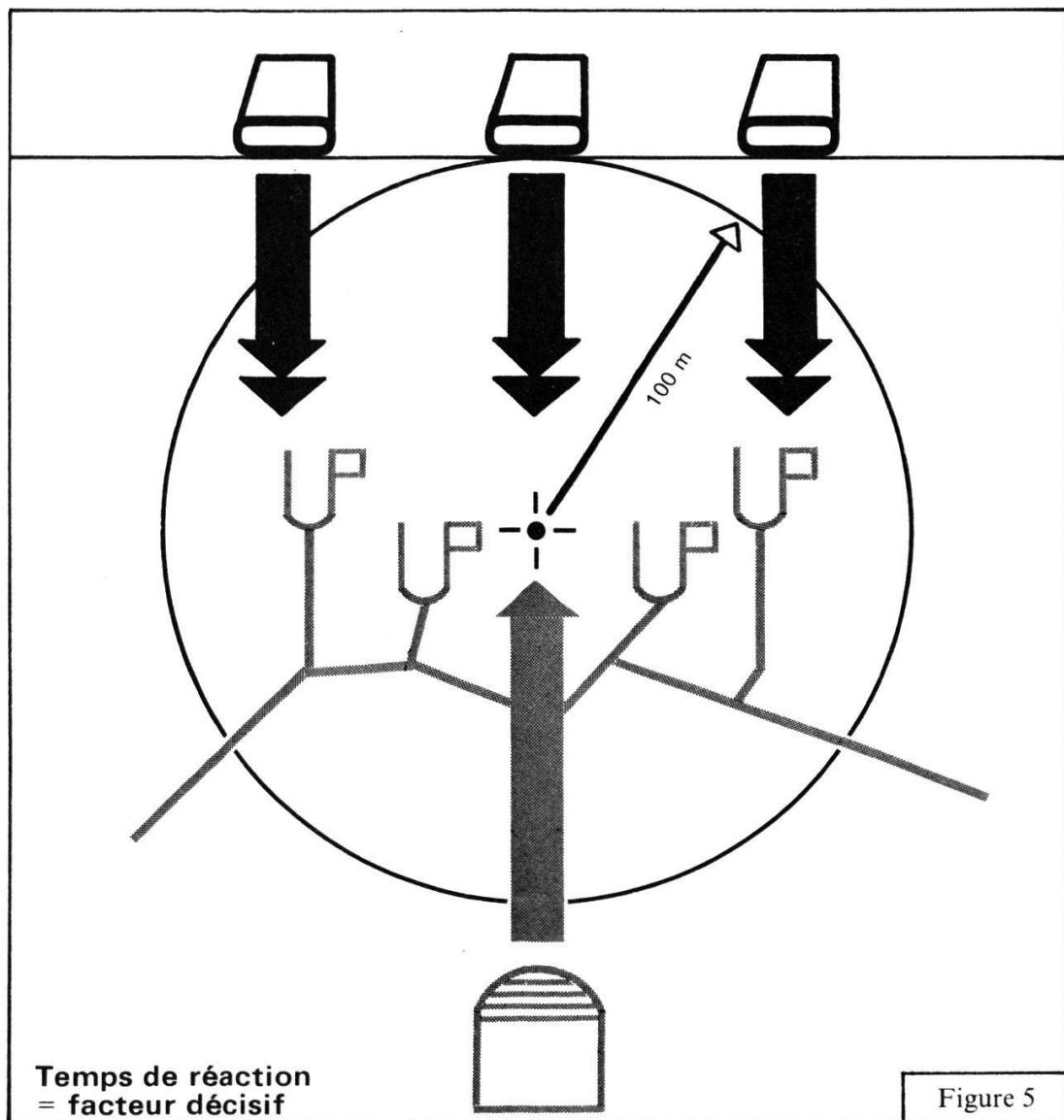
Figure 4

d'assaut ennemie, la garnison du point d'appui quitte son abri pour occuper à nouveau ses positions, il faut s'attendre à voir l'adversaire pénétrer déjà dans ces positions ou surgir juste devant elles. En d'autres termes, la durée de notre propre feu défensif sera courte. La conception qui veut que les abris soient à l'arrière est controversée. On lui reproche, à juste titre, d'avoir pour effet de vider les positions défensives à l'approche de l'adversaire. La décision est affaire d'appréciation dans chaque cas, compte tenu surtout du terrain. Si l'on dispose de suffisamment de temps, on peut ultérieurement construire des abris bétonnés à l'arrière. Souvent, le problème est résolu par des abris construits en temps de paix (ASU).

Le feu défensif comprend :

- le feu ajusté des armes personnelles contre les buts non blindés (fusils d'assaut et mitrailleuses) ;
- le feu ajusté des armes antichars contre les buts blindés ;
- les feux des lance-mines, des grenades à fusil et aussi des mitrailleuses contre des buts non blindés ;
- les moyens du combat rapproché et les mines.

Pratiquement, le feu défensif des armes à trajectoire tendue, et en particulier des armes antichars, est toujours un duel. Il s'agit d'un feu plus ou moins frontal, en ce sens que les nids de résistance et les



positions d'armes doivent être disposés de manière telle que l'adversaire soit forcé de s'approcher à la distance idéale de tir.

En raison des conditions de visibilité défavorables durant le combat, le feu défensif flanquant, notamment le feu de barrage tiré par des mitrailleuses sur des obstacles, comme on le concevait précédemment, joue un rôle moins grand actuellement.

L'élément le plus important du feu défensif est le feu de la défense antichar. Selon la Conduite des Troupes, la défense antichar constitue l'épine dorsale de la position défensive. Ce principe est aussi applicable en montagne, car l'adversaire recherche le succès dans les vallées et le long des itinéraires en engageant le plus longtemps possible des moyens mécanisés. Pour nous, la règle est la suivante : la défense antichar doit être suffisamment dense dans l'espace et dans le temps pour que tous les buts surgissant dans un compartiment de terrain donné puissent être combattus et détruits en même temps. Cette exigence ne vaut pas seulement pour l'infanterie. Toutes les formations qui disposent d'armes antichars, par conséquent également celles de l'artillerie, de la DCA, du génie et les formations logistiques, doivent non seulement défendre leurs positions et leurs emplacements logistiques contre des attaques blindées, mais aussi tenir des points clés et barrer des passages importants, dans la mesure de leurs moyens. C'est ainsi seulement que l'on assurera la densité et la solidité nécessaires à un dispositif défensif, par exemple à celui d'une division, même en son secteur arrière. Les principes applicables à la défense et, en particulier, au feu défensif, sont valables pour toutes les troupes.

Passons maintenant à quelques réflexions de caractère technique (*fig. 6*). La portée encore limitée de nos moyens de défense antichar nous constraint logiquement à utiliser les contre-pentes. La ligne des crêtes y joue un rôle décisif. Passé cette ligne, les chars pénètrent dans la zone d'efficacité de nos armes antichars. La ligne des crêtes peut aussi être comprise au sens figuré. Dès la ligne des crêtes commence la zone de combat à proprement parler. Moins la ligne des crêtes est large et moins les blindés ennemis seront nombreux à pénétrer en même temps dans notre compartiment de terrain. Une fois arrivé dans la zone de combat, l'adversaire ne doit plus trouver aucun couvert; d'autre part, l'alarme antichar doit être assurée au-delà de la ligne des crêtes. Les positions d'armes en contre-pente seront camouflées et se trouveront, par rapport

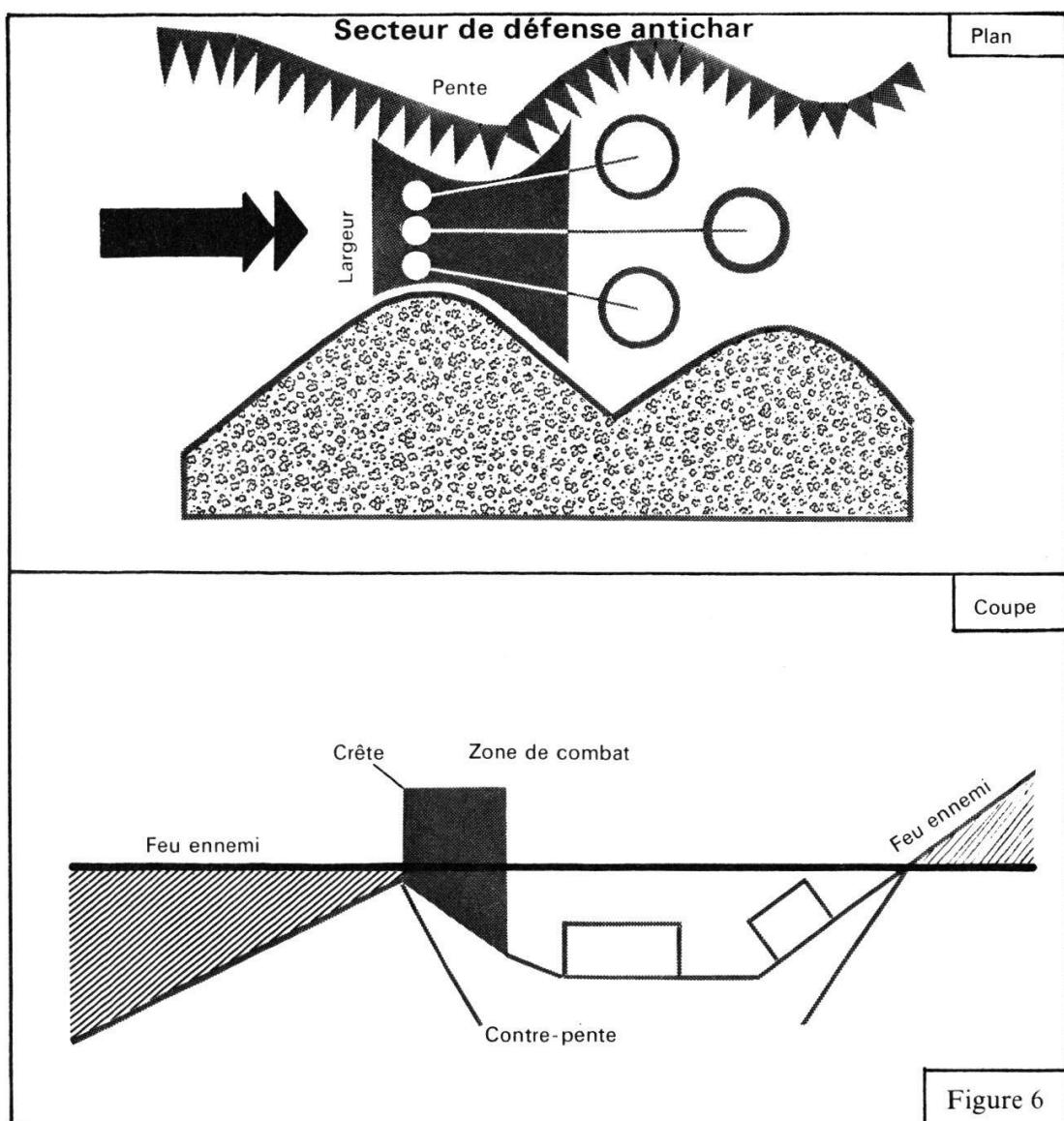


Figure 6

à la ligne des crêtes, à une distance de tir idéale. On aura avantage à disposer les positions de manière à permettre des changements à couvert. La question de savoir si les armes antichars doivent être engagées plutôt frontalement ou de préférence en flanquement dépend des conditions locales. Mais l'expérience montre que la probabilité de toucher avec des feux flanquants diminue rapidement, notamment pour les tubes-roquettes. Juste derrière la ligne des crêtes, il faut placer des champs de mines fin de procurer aux armes antichars l'avantage de tirer sur des buts arrêtés ou ralenti. Chaque tireur antichar doit s'efforcer

d'atteindre le char immédiatement après qu'il a franchi la ligne des crêtes pour éviter un duel inégal lorsqu'il se prolonge.

Cela nous amène au problème de l'efficacité du feu antichar. Il s'agit de déterminer la valeur combative de chaque participant (*fig. 7*). Par valeur combative, il faut entendre le nombre de chars qu'une seule arme est en mesure de détruire en quinze secondes. Pour être hors de combat, un char doit être touché en moyenne deux fois, compte tenu de l'effet des mines. On admet que, de son côté, un équipage de blindé, couvercle rabattu, peut répliquer quinze secondes après l'ouverture de notre

La Valeur combative =

probabilité de destruction (~ 2 touchés/char)

- + temps de réaction du char (estimé à 15")
- + cadence de tir (2 coups/15" pour toutes les armes)
- + probabilité de toucher (50-75% pour toutes les armes)



par	[troq	0,5
		canon	0,75
par	char	2 armes	

«Valeur combative», traduction littérale de «Kampfwert». On pourrait aussi dire «efficacité de combat», «coefficient d'efficacité»...

Figure 7

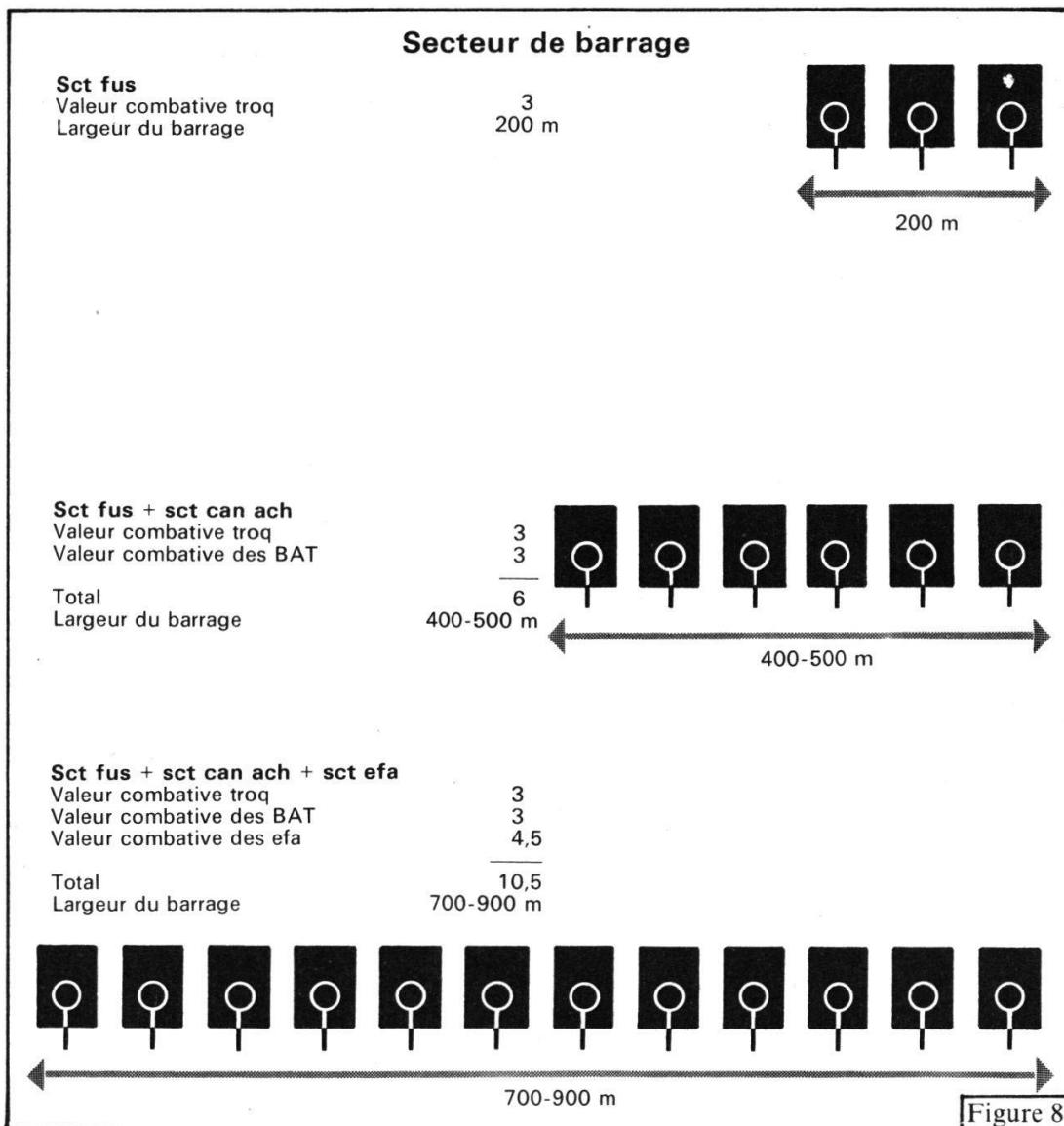
propre feu. En quinze secondes, une arme antichar tire deux coups, si les servants sont bien instruits. A cadence rapide, et compte tenu de facteurs tels que la dispersion, la mobilité du but et les erreurs d'appréciation de distance et de prévisée, les chances de toucher s'élèvent à environ 50% pour le tube-roquette et à 75% environ pour les canons. Par conséquent, il faut deux tubes-roquettes pour détruire un char en quinze secondes. Il en résulte que la valeur combative du tube-roquette est de 0,5. Comme celle des canons est estimée à 0,75, il faut une à deux pièces pour détruire un char. Nous ne prenons pas en considération dans ces calculs les grenades antichars à fusil, car il n'est pas possible d'apprécier leur dispersion en temps de guerre. En revanche, pour les pièces d'artillerie, on peut admettre à peu près les mêmes chiffres que pour les canons antichars.

Voici quelques exemples (*fig. 8*):

- Avec six tubes-roquettes, la valeur combative d'une section de fusiliers est de 3. Si des chars à l'attaque maintiennent entre eux un espace de cinquante mètres, un point d'appui de section peut barrer un secteur d'une largeur de deux cents mètres.
- Si le point d'appui est renforcé par une section antichar, il peut déjà verrouiller un secteur de 400 à 500 mètres.
- Si l'on engage encore dans le même secteur une section d'engins téléguidés (Bantam ou Dragon), dont la valeur combative est au moins de 4,5, la largeur du barrage ira jusqu'à 700 ou 900 mètres.

On peut en tirer les conclusions suivantes (*fig. 9*):

1. Tout chef ayant à résoudre un problème de défense antichar doit toujours prendre en considération ces valeurs.
2. Il convient de placer les points d'appui dans des compartiments de terrain étroits et de choisir des secteurs qu'on peut barrer avec un minimum de valeur combative.
3. En principe, les positions défensives doivent être à contre-pente.
4. Tant que les régiments d'infanterie ne disposeront que d'une compagnie antichar à trois sections, le gros des pièces d'artillerie doit collaborer localement à la défense antichar en situation de crise. L'artillerie est inutile si elle est enfoncée par l'adversaire.



5. Il faut placer les batteries d'artillerie de manière que, sur les axes principaux de pénétration de l'adversaire, elles offrent une capacité de destruction des chars comparable à celle d'un point d'appui d'infanterie.
6. Au niveau de l'unité et en dessus, chaque chef devrait conserver un nombre d'armes antichars en réserve, de manière à compenser les pertes de valeur combative.

Quelle influence exercent sur le combat défensif les moyens antichars à plus longue portée tels qu'ils seront introduits ces prochaines années ?

Si l'on augmente à 400 mètres la portée des tubes-roquettes, la profondeur de la zone de combat passe à 400 mètres. Mais la valeur combative de 0,5 ne change pas. Ce serait donc une illusion de croire qu'on peut doubler la largeur des secteurs en augmentant la portée des tubes-roquettes. Seul le nombre des armes antichars à disposition détermine la largeur du secteur à barrer.

En principe, il en va de même des armes antichars téléguidées du type Dragon, dont la portée va jusqu'à 1000 mètres. Cependant, grâce à la longueur du bras, les armes ne sont plus liées aux points d'appui et

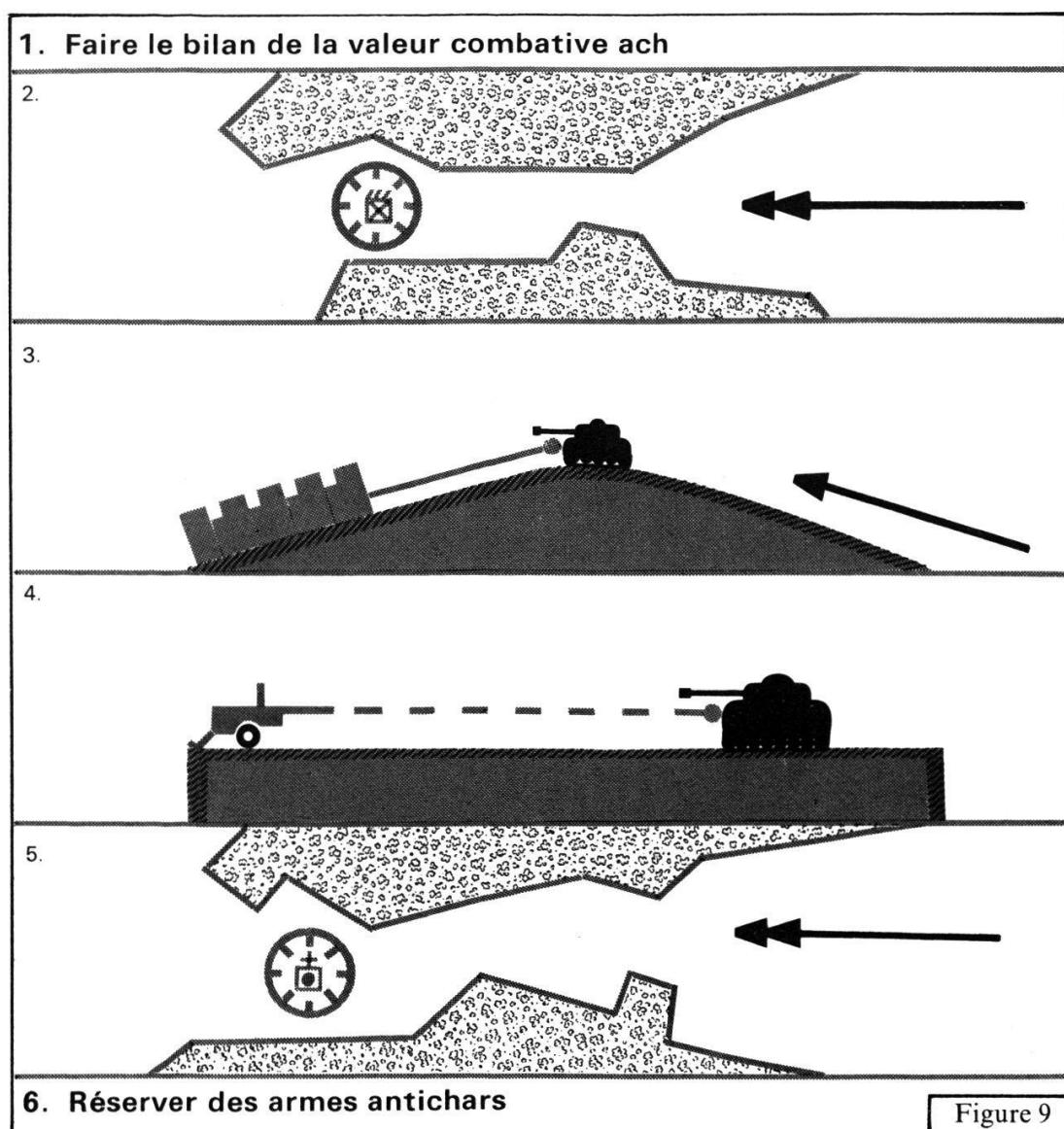


Figure 9

peuvent, de la profondeur, superposer leur feu de barrage à celui des points d'appui.

Par l'engagement combiné d'armes antichars téléguidées et de tubes-roquettes, on peut couvrir des secteurs plus larges, à condition que les valeurs combatives de toutes les armes antichars additionnées le permettent.

Il faut donc admettre que l'augmentation de la portée des armes antichars donne davantage de liberté d'action au défenseur mais qu'elle ne modifie pas fondamentalement la conduite du combat statique.

C'est dans la mobilité que réside l'atout majeur des armes antichars modernes. Nous y reviendrons.

Le feu des forces mobiles

Les forces mobiles sont en quelque sorte des réserves spéciales. Elles sont prévues pour des missions déterminées. C'est ce qui les distingue des autres réserves qu'on tient prêtes pour toutes sortes d'engagements encore imprévus. Les missions incombant aux forces mobiles de la défense combinée peuvent être de nature offensive ou défensive. Si elles ont un caractère défensif, leur feu est, en définitive, une manière de feu défensif. Examinons de plus près, dans ce contexte, les forces mobiles comme éléments d'attaque. Comment se présente au fond un feu offensif? Il s'agit d'abord du feu d'appui qui est tiré en faveur de la troupe qui attaque pendant la phase offensive. Ses caractéristiques seront l'objet d'un chapitre spécial. Limitons-nous, pour le moment, au feu tiré par les éléments d'assaut eux-mêmes durant l'attaque.

Dans le combat rapproché des éléments d'assaut de l'infanterie, il faut distinguer soigneusement deux phases: la phase d'irruption, d'une part, et le nettoyage de la position ou la mise hors de combat de l'adversaire, d'autre part. Du point de vue de l'utilisation du feu, la technique du combat est la même au cours de la contre-attaque, de la riposte et du contre-assaut. En phase d'irruption, il s'agit de parcourir le plus vite possible la distance qui sépare la base d'assaut de l'objectif et, au moment de l'abordage, d'anéantir l'adversaire avec les moyens du combat rapproché, c'est-à-dire les grenades à main, la baïonnette et toutes les formes du feu d'assaut, ainsi qu'avec les grenades antichars tirées à très courte distance, pour autant qu'il s'agisse de buts blindés.

Lors de la phase ultérieure du nettoyage, il importe de tirer parti du feu d'appui des voisins, afin de s'approcher le plus possible de l'adversaire et d'engager les armes du combat rapproché. Le nettoyage est la mise hors combat de l'adversaire et donc une alternance de feu et de mouvement à très courte distance, dans le cadre de petites formations, que ce soit à l'intérieur du groupe ou de la section.

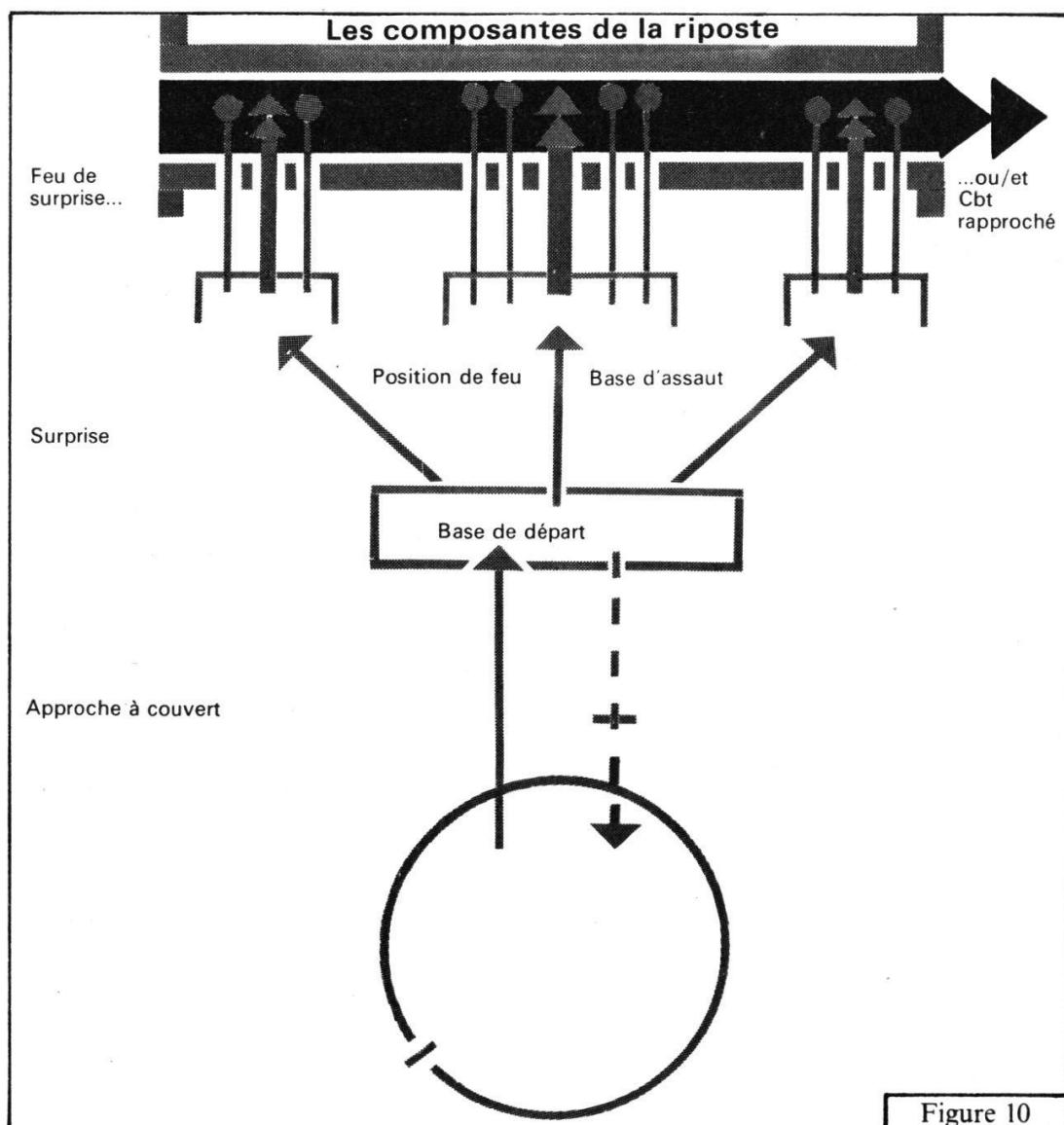
Mais il existe encore un autre genre de feu de l'attaque d'infanterie, à savoir le feu au cours du combat à courte distance. Il s'agit, en l'occurrence, de distances de plus de 30 mètres, c'est-à-dire supérieures à la distance du combat rapproché. La Conduite des Troupes considère cette forme d'engagement en traitant de l'embuscade. Il s'agit d'exploiter l'élément de surprise. Le mouvement d'approche ne se termine donc pas par un combat rapproché mais prend fin dans une position préparée ou, en tout cas, reconnue. Celle-ci doit présenter au moins des couverts contre les vues et se situer, par rapport à l'objectif, de telle manière que l'adversaire puisse être pris d'un coup sous le feu. Il s'agit donc pratiquement, le plus souvent, du cas où l'adversaire est arrêté sur un obstacle ou un barrage et où l'élément de riposte peut s'approcher dans son flanc à la distance idéale de 100 à 200 mètres. L'adversaire est alors anéanti par un feu de surprise. Cette forme d'engagement constitue au fond le cas classique de la riposte d'infanterie. Il serait faux d'imaginer que seuls des fusiliers participent à cette action ; on peut parfaitement concevoir que des canons antichars sans recul, par exemple, tirent de semblables feux de surprise. Les avantages de cette méthode sont les suivants :

- Le terrain est utilisé au mieux ; la formation ne doit pas se manifester jusqu'à l'ouverture du feu.
- On peut très bien concevoir une combinaison de ce feu de surprise, tiré par des armes à trajectoire tendue, avec un feu d'appui tiré avant ou pendant l'action. C'est possible lorsque la distance de sécurité par rapport à l'adversaire est suffisamment grande.
- Dans cette éventualité, si le feu d'anéantissement des armes à trajectoires courbes précède le feu de surprise des éléments d'assaut, celui-ci joue en quelque sorte le rôle d'un « finish ».
- C'est en fonction des circonstances qu'on décidera si un tel combat par le feu doit encore être suivi d'une phase de combat rapproché à proprement parler, c'est-à-dire d'un assaut contre l'adversaire battu.

La riposte ou la contre-attaque d'infanterie est donc toujours composée des éléments suivants (*fig. 10*) :

- approche à couvert;
- utilisation de l'élément de surprise;
- ouverture massive du feu à courte distance ou pendant le combat rapproché.

Il est évident que c'est sous cette forme d'engagement offensif de l'infanterie que les armes antichars légères et à longue portée trouvent leur meilleur rendement.



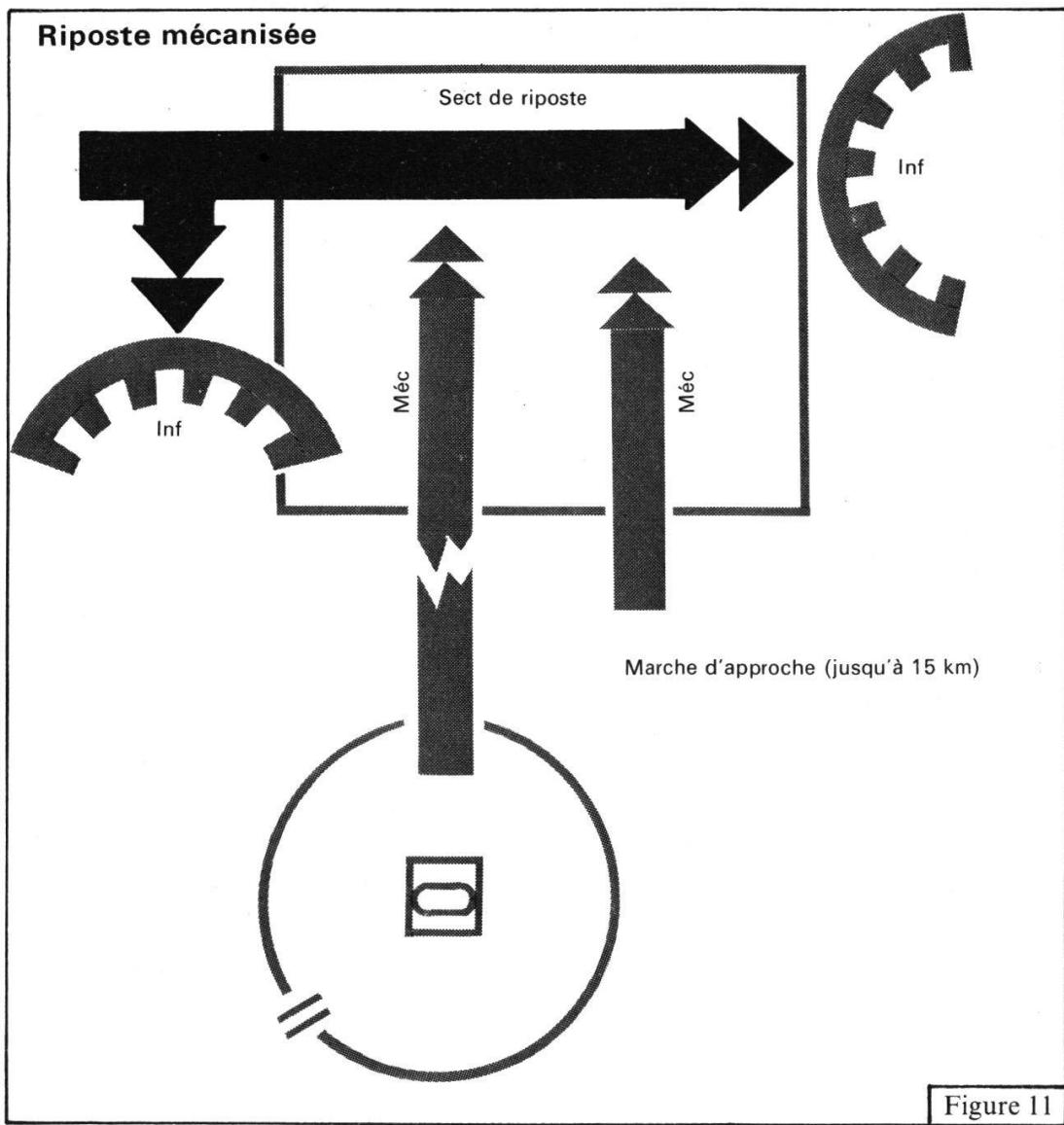
Au lieu de devoir s'approcher laborieusement à 100 ou à 200 mètres, elles peuvent obtenir l'effet de surprise plus facilement et plus sûrement à 400 mètres et plus. Les tubes antichars modernes et les armes antichars téléguidées légères (Dragon) sont des armes antichars idéales de l'attaque.

Il ne faut pas se contenter de mettre à part un petit nombre de ces armes en vue d'engagements analogues à ceux de la guerre de chasse, mais il y a lieu de mener des ripostes puissantes avec des formations de l'importance de la compagnie, préparées à proximité du secteur d'engagement, abondamment dotées en armes antichars téléguidées (Dragon) et appuyées par le feu des armes lourdes à trajectoires courbes.

Un rôle important est naturellement dévolu à la riposte mécanisée (*fig. 11*), parce qu'elle doit emporter la décision au niveau supérieur, notamment divisionnaire. La Conduite des Troupes ne mentionne que la riposte dans le mouvement, c'est-à-dire l'attaque mécanisée partant de la profondeur du dispositif et conduite sans désemparer, avec toutes les caractéristiques du combat de rencontre. Elle a l'avantage de pouvoir être ordonnée et exécutée sans délai, surtout lorsqu'elle a été planifiée et préparée techniquement. La défense combinée exige d'ailleurs qu'on prépare soigneusement les actions offensives dans le temps et dans l'espace. On peut ainsi profiter au maximum de la connaissance du terrain, choisir l'articulation et la formation adéquates et prendre les mesures techniques opportunes. Au moyen de ripostes de ce genre, il s'agit d'obtenir la supériorité du feu en attaquant sur un large front et en engageant les chars devant les grenadiers, si le terrain est ouvert.

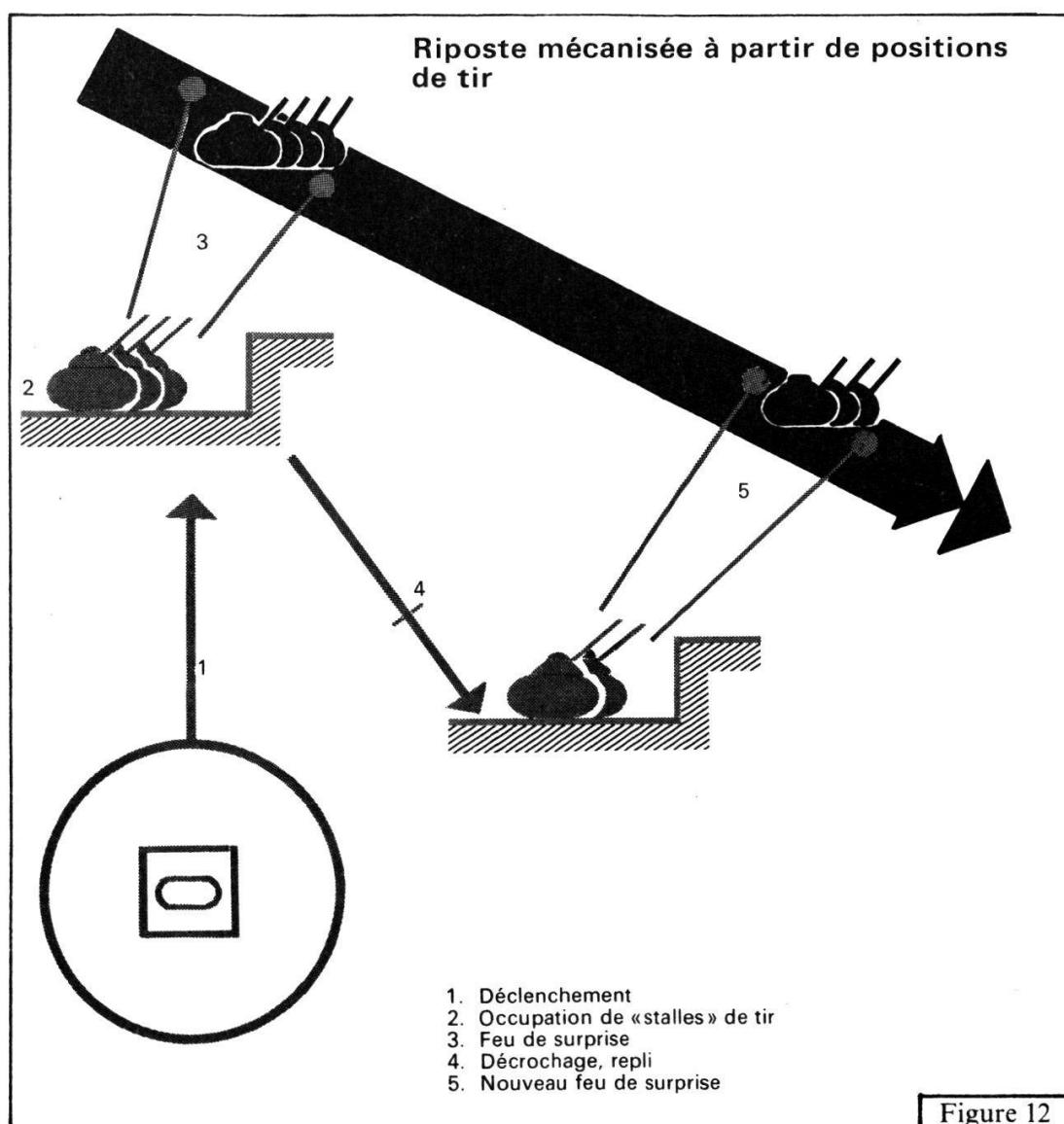
Mais la riposte dans le mouvement a aussi ses désavantages. Le rapport des forces devrait être au moins de 1 à 1. On court le risque d'enregistrer des pertes élevées de part et d'autre, ce qui, à la longue, pourrait avoir de graves conséquences pour nous. Comme nous n'avons pas les moyens de mener un combat mécanisé de longue durée, nous devrions rompre le combat, si la décision ne tourne pas rapidement en notre faveur. Mais alors le résultat escompté n'est pas atteint.

Il faut utiliser par conséquent une autre forme de la riposte mécanisée. Elle est fondée sur la technique de la surprise par le feu, telle que la pratique l'infanterie. Elle doit être préparée minutieusement. Ses caractéristiques sont les suivantes:



Grâce à un service de renseignements fonctionnant impeccamment, il faut ordonner et exécuter à temps le mouvement en direction du secteur d'engagement. Dans celui-ci, il convient de préparer des positions de feu pour chaque char participant au combat. Il s'agit, en quelque sorte, de «stalles» qui devraient être camouflées. De ces emplacements de tir, la formation mécanisée qui mène la riposte attend l'adversaire et le prend sous son feu lorsqu'il se présente. L'avantage de ce procédé, qu'on pourrait qualifier de riposte de pied ferme, est considérable (*fig. 12*). La probabilité de toucher est plus élevée et, comme on a des chances de toucher au premier coup, on pourrait se permettre de

mener cette action offensive en état d'infériorité quant aux moyens. Si un succès décisif ne se produit pas, on passe au combat d'esquive et l'on répète l'opération à partir d'un secteur de feu préparé dans la profondeur. Cette deuxième forme de la riposte mécanisée satisfait particulièrement aux principes de l'économie des forces et de la surprise et paraît, par conséquent, bien appropriée à nos conditions. La riposte dans le mouvement se justifie lorsqu'il s'agit de combattre rapidement et immédiatement des actions aéroportées; la riposte de pied ferme devrait toujours être recherchée lorsqu'il s'agit de combattre un adversaire mécanisé terrestre.



Nous disposons depuis peu, au sein des divisions de campagne, de bataillons de chars du type C. Ils sont normalement destinés à être fractionnés par compagnies mises à disposition des régiments d'infanterie, lorsqu'ils sont engagés en terrain favorable aux chars, ou en secteurs dans lesquels l'effort principal doit être marqué.

Un engagement par sections n'entre guère en ligne de compte; l'éparpillement de nos forces mécanisées jusqu'à l'échelon de la compagnie est déjà suffisamment problématique.

De même, il est hors de question d'intégrer les chars dans un point d'appui car ce serait renoncer à l'atout de la «mobilité». C'est pourquoi les possibilités d'engagement se réduisent à ces deux formes de la riposte.

Il n'en reste pas moins que le commandant de régiment peut choisir entre plusieurs utilisations considérées comme des intentions réservées:

- ripostes de pied ferme derrière les secteurs de bataillon menacés;
- ripostes dans le mouvement à l'intérieur des secteurs de bataillon;
- ripostes contre des adversaires aérotransportés dans les parties non défendues du secteur régimentaire;
- ripostes de pied ferme ou dans le mouvement devant les positions défensives d'un bataillon, si possible contre le flanc de l'adversaire qui attaque.

F. S./P. R.

La seconde partie de cette étude paraîtra dans un prochain numéro.

Elle comprendra :

- *le feu des armes d'appui;*
- *les buts de ce feu;*
- *les conclusions d'ensemble.*

RMS